



CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de BÉGANNE

SEANCE DU 18 FEVRIER 2021
RELEVÉ DES DECISIONS

Présents : RYO Bernard, DE LANTIVY François, LE BRUN Emmanuelle, LEFEUVRE Florence, GUYON Isabelle, SOUCHET Yvonnick, JARNIER Dominique, DEBOUARD Anthony, LE COMTE Valérie, DANIEL Fabienne, TUAL Virginie, MOQUET Michel, COUËRON Marie-Noëlle

Absents excusés : POUPART Michel, BEGOUIN Hubert

Procurations : POUPART Michel à DE LANTIVY François, BEGOUIN Hubert à Isabelle GUYON

Nombre de votants : 15

Secrétaire de séance : DEBOUARD Anthony

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 1^{er} octobre 2020

Pour	Contre	Abstention
13		2 (MOQUET, COUËRON)

Adopté

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 décembre 2020

Pour	Contre	Abstention
13		2 (MOQUET, COUËRON)

Adopté

3. Taux 2021 des taxes locales

Maintenus au niveau de 2020, soit taxe d'habitation à 14,56 %, taxe sur le foncier bâti à 15,69 % et taxe sur le foncier non bâti à 62,80 %.

Pour	Contre	Abstention
15		

Adopté

4. Budget primitif 2021 du budget principal

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 549 459 €	1 549 459 €
Investissement	822 174 €	822 174 €
Total	2 371 633 €	2 371 633 €

Pour	Contre	Abstention
13		2 (MOQUET, COUËRON)

Adopté

5. Budget primitif 2021 du budget annexe lotissement de la Chevalerie

Ajourné

6. Budget primitif 2021 du budget annexe lotissement de la Croix Neuve

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	225 688 €	225 688 €
Investissement	112 844 €	112 844 €
Total	338 532 €	338 532 €

Pour	Contre	Abstention
13		2 (MOQUET, COUËRON)

Adopté

7. Information sur le plan pluriannuel d'investissement

Présentation de la méthode de travail pour le vote de ce plan à la prochaine séance. Pas de vote.

8. Programme de voirie 2021

Présentation du programme 2021 pour 102 000 €, dans le cadre d'un groupement de commande avec cinq autres communes. Demande de subvention au Conseil départemental du Morbihan.

Pour	Contre	Abstention
13		2 (MOQUET, COUËRON)

Adopté

9. Convention pour l'implantation de l'entreprise Ferreira à Bellion sur un terrain vendu par Redon Agglomération

Convention de partage de frais d'aménagement entre Redon Agglomération et la commune de Béganne.

Pour	Contre	Abstention
14		1 (COUËRON)

Adopté

10. Convention cartable numérique avec Redon Agglomération

Convention d'un an renouvelable de mise à disposition par Redon Agglomération d'ordinateurs portables au délégués communautaires, moyennant une participation financière de la commune.

Pour	Contre	Abstention
15		

Adopté

Informations diverses

- Point sur le restaurant scolaire
- Point sur les outils de communication
- Point sur les activités pour la jeunesse

La séance est levée à 22h24.

BEGANNE, le 23 février 2021

Le Maire

Bernard RYO